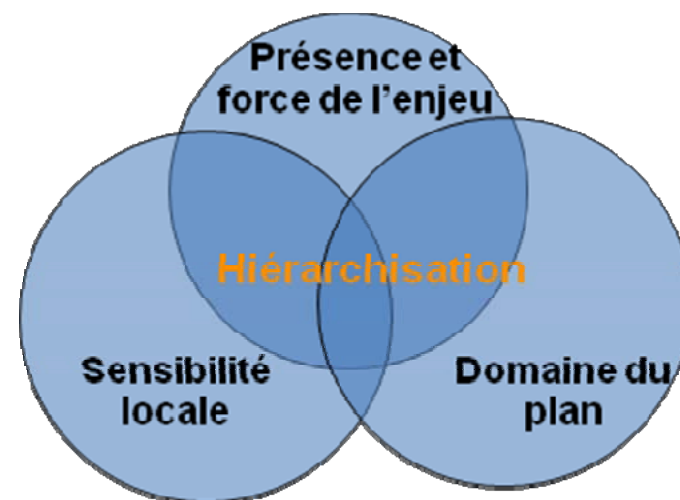


III. HIERARCHISATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE MILLAU

De l'analyse de l'état initial de l'environnement sur le territoire communal de Millau découlent, pour chacune des composantes pertinentes de l'environnement, les principaux enjeux du territoire. La hiérarchisation des enjeux est une étape essentielle de l'évaluation environnementale. Elle permet en effet de ramener les enjeux environnementaux de Millau à leur valeur en fonction des domaines d'actions du PLU, de la représentation locale de l'enjeu et de sa force. Il s'agit ainsi de se doter d'un outil permettant d'effectuer une évaluation adaptée du PLU au regard du contexte local.

Pour ce faire, l'objet de la démarche est de :

- **Hiérarchiser** les enjeux environnementaux du secteur sauvegardé et les croiser avec la **sensibilité environnementale** du périmètre et les **domaines d'action du plan** considéré.
- Mettre en évidence les **relations entre les thèmes** : complémentarité, interdépendance, solidarité...
- **Centrer l'évaluation** sur les thématiques les plus importantes localement : pertinence de l'évaluation du PADD et du PLU au regard du contexte local.



Les enjeux du territoire ont été appréhendés au regard des grands objectifs environnementaux repris par les principales politiques environnementales internationales, nationales régionales et locales :

- maintenir la biodiversité et préserver le patrimoine naturel
- protéger les milieux naturels remarquables
- protéger les ressources et diminuer les pollutions
- garantir une gestion économe de l'espace
- gérer les risques et garantir la sécurité des biens et personnes
- protéger le patrimoine paysager et le cadre de vie
- lutter contre le changement climatique.

La présence de l'enjeu sur le territoire est ensuite traduite en objectifs territorialisés. La qualification de chacun des enjeux, de faible à très fort, permet ensuite de les hiérarchiser. Il convient de préciser que cette appréciation est relative, le niveau d'enjeu étant appréhendé au regard :

- des spécificités du territoire
- des autres enjeux environnementaux du territoire

Qu'est-ce qu'un enjeu environnemental ?

On entend par enjeux d'environnement, les éléments de la problématique environnementale locale qui engagent fortement l'avenir du territoire et expriment sa vulnérabilité face au processus de développement. Ils peuvent être liés, par exemple, à :

- la richesse d'une composante ou d'une ressource à préserver ou valoriser,
- la dégradation d'une composante environnementale sous l'effet d'une pression trop forte,
- la fragilité d'une composante par rapport aux effets supposés mais méconnus d'une pression,
- la surconsommation de ressources.

Thème	Enjeux issus des politiques nationales et internationales	Présence de l'enjeu sur le territoire millavois	Objectifs territorialisés	Sensibilité locale	Niveau d'enjeu
PATRIMOINE NATUREL	Maintenir la biodiversité et préserver le patrimoine naturel	Des espaces naturels bien présents mais fragmentés, relictuels et menacés par un mitage important notamment sur les côteaux	Maintien des espaces relictuels, lutte contre leur fragmentation et contre le mitage	+++	FORT
		Des espaces naturels fragiles : ripisylves des cours d'eau et boisements relictuels participant à la diversité d'habitats naturels	Préservation des espaces fragiles : conservation des ripisylves et protection des boisements	+++	FORT
		Des corridors écologiques composés d'espaces boisés et d'espaces agricoles ouverts jouant un rôle importants dans un espace fragmenté et intégrés dans un couloir de migration avifaunistique régional	Préservation des corridors écologiques Maintien de l'hétérogénéité des espaces naturels et agricoles Limiter le mitage et l'étalement urbain	+++	FORT
	Protection des milieux naturels remarquables	Des sites de haute valeur patrimoniale bien identifiés par des ZNIEFF	Garantir la préservation des espaces naturels identifiés en ZNIEFF	++	FORT
		Des zones humides recensées dans un inventaire départemental	Préserver les zones humides et leurs espaces de fonctionnalité	+++	FORT
		Une ressource en eau de qualité satisfaisante, mais sensible à la pollution (notamment sur les Causses)	Protection quantitative et qualitative de la ressource en eau	+++	FORT
POLLUTION ET QUALITE DES MILIEUX	Protection des ressources	Une qualité physico-chimique des milieux aquatiques à garantir	Garantir un assainissement collectif et non collectif de qualité	++	MOYEN
		Des eaux pluviales et de ruissellement qui génèrent des pollutions par parasitage de l'assainissement	Garantir la gestion des eaux pluviales et leur limitation dans le réseau d'assainissement collectif Limiter l'imperméabilisation des sols et le volume des eaux de ruissellement	+++	FORT
	Gestion des déchets	Une gestion des déchets relativement organisée mais qui doit être prise en compte dans les extensions futures de la commune	Prendre en compte la collecte des déchets dans l'urbanisation de la commune et favoriser son enfouissement	++	MOYEN
	Lutte contre les nuisances et les pollutions	Un sous-sol Karstique sur les Causses perméable, sujet aux risques de pollution et menaçant ainsi les ressources en eau potable	Limiter les risques de pollution sur les Causses	++	FORT
		Des altérations de la qualité de l'air en milieu urbain du fait du transport	Favoriser les modes doux et les TC	+++	FORT
		Des nuisances sonores importantes et des zones de bruit identifiées	Prise en compte des cartes de bruit dans les aménagements urbains	++	MOYEN
	Diminuer les pollutions	Des infrastructures routières et une circulation à l'origine d'une pollution atmosphérique	Politique de circulation et de stationnement permettant de limiter les pollutions atmosphériques	+++	MOYEN
		Des aménagements doux limités à la pratique de loisirs	Favoriser les modes doux et l'usage des TC	+++	FORT

GESTION DE L'ESPACE	Garantir une gestion économe de l'espace	Un territoire largement mité par l'urbanisation et fragmenté, même si les espaces non urbanisés restent importants	Limitier l'étalement urbain et le mitage Préserver les espaces agricoles et naturels de l'artificialisation Garantir une gestion économe de l'espace	+++	FORT
		Des espaces agricoles qui participent largement à la fonctionnalité écologique du territoire millavois	Garantir des terrains agricoles en qualité et en quantité suffisante	+++	FORT
		Des limites entre ville et campagne, espace bâti et zones agri-naturelles souvent peu perceptibles	Limitier l'étalement urbain Affirmer des limites franches aux zones urbaines	++	FORT
	Protection et préservation de l'activité agricole	Une activité agricole peu diversifiée pouvant être concurrencée par l'étalement urbain ou l'installation d'activités industrielles	Garantir des terrains agricoles en qualité et en quantité suffisante	+++	FORT
			Garantir les potentialités de développement des exploitations agricole vis à vis de l'urbanisation et éviter les conflits d'usage Diversifier l'activité agricole	+++	MOYEN
	Protéger le patrimoine paysager et le cadre de vie	Des valeurs paysagères majeures et identitaires du patrimoine bâti (centre ancien, faubourgs, Graufesenque) ou naturel (vallée du Tarn et de la Dourbie)	Des cônes de vue et des valeurs paysagères à préserver voire à améliorer	+++	FORT
		Des valeurs paysagères locales liées au bâti de certains hameaux sur les Causses et de certaines constructions vernaculaires (Jasses notamment).	Préservation et valorisation des valeurs paysagères locales de hameaux Respect des typologies du bâti	+++	FORT
RISQUES	Gérer les risques et garantir la protection des biens et des personnes	Un important risque incendie présentant des enjeux pour la sécurité des personnes et la préservation des milieux forestiers	Prendre en compte les risques identifiés sur les coteaux de la commune Ne pas exposer de population nouvelle	+++	FORT
		Risque inondation important, pris en compte par un PPRI approuvé	Prendre en compte les risques identifiés Ne pas exposer de population nouvelle Limitier les aléas en préservant les espaces agricoles et naturels favorables	+++	FORT
		Risque de mouvement de terrain et chutes de blocs, pris en compte par un PPRMT approuvé	Prendre en compte les risques identifiés Ne pas exposer de population nouvelle	++	FORT
ENERGIE ET CLIMAT	Lutte contre le changement climatique	Les transports motorisés constituent une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre	Sortir du « tout automobile » et favoriser l'usage des modes doux et des transports en commun	+++	MOYEN
	Limitier les consommations énergétiques et favoriser les énergies renouvelables	De fortes potentialités pour les EnR	Favoriser l'implantation de système de production d'énergies renouvelables au sein du bâti	++	MOYEN